

Décision

Générale

colonial

Décision n° 710 DECISICNS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 710

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 avril 1967

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro
1 juin 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'agent journalier «hors catégorie» Houssein Ahmoud Chihem, précédemment en service à l'Hôpital Peltier en qualité de dactylographe, est licencié de son emploi à compter du 15 mars 1967 pour abandon de poste. L'intéressé, qui comptait à cette date un an neuf mois et quinze jours de service, ne pourra prétendre au bénéfice de l'indemnité de licenciement prévue en application des dispositions de l'article 13 de la Convention collective précitée. Il sera loué à M. Houssein Ahmoud Chireh une indemnité égale à 35 jours calendaires de salaire au titre de congé payé non pris.